

Vos contacts

Courriel : dreets-oc.pole3e-seer@dreets.gouv.fr - prenom.nom@dreets.gouv.fr

MISSION	TOULOUSE	MONTPELLIER
Chef de service		Vincent VACHE 04 30 63 63 92
Chef de service adjoint	Mathias MONDAMERT 05 62 89 83 58	
Energie-Nucléaire-Chimie		Guillaume BÉLOT 04 30 63 63 17
Appui mission Energie-Nucléaire		Imane LOUMMALIA 06 65 53 88 09
Numérique Ecosystème d'innovation	NN 05 62 89 83 88	Corinne BERBEYER 04 30 63 63 06
Santé	Maryline CROVISIER 05 62 89 82 77	Charlotte BÉZIAN-MEYER 04 30 63 64 37
Aéronautique Médiation des entreprises	Olivier RENNE 05 62 89 83 93	
Spatial Aéronautique	Jacques BROUILLARD 05 62 33 18 34	
Défense (DGA)		Claire BASTY 04 30 63 63 65
Mobilité - Tutelle consulaire Politiques territoriales	Mireille MAURY 05 62 89 83 94	
Tutelle consulaire - Automobile Politiques territoriales	Julien LEGLISE 05 62 89 83 90	
Mission entreprises en difficulté (CRP)	Vincent LAUNAY (1er février)	Pascal THEVENIAUD 04 30 63 63 32
Appui mission entreprises en difficultés	Emmanuelle PLANQUE 05 62 89 83 72	Isaure QUENTIN 04 30 63 63 02
Information stratégique et sécurité économique (DISSE)	Christian SZYPURA 05 62 89 83 30	Claire BASTY 04 30 63 63 65

DREETS Occitanie

5, Esplanade Compans Caffarelli - BP 98016
31080 Toulouse Cedex 6 - Std : 05 62 89 81 00

615, boulevard d'Antigone - CS 90916
34961 Montpellier cedex 2 - Std : 04 67 22 88 88

<https://occitanie.dreets.gouv.fr>

La DREETS est le service déconcentré du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance et du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion en région Occitanie. L'unité régionale possède deux implantations, à Toulouse (siège) et à Montpellier.

Elle est un interlocuteur unique de proximité pour les entreprises et contribue au développement de l'emploi et des compétences, à destination des salariés comme des demandeurs d'emploi.

Au sein du pôle 3E, le SeEr joue le rôle de bras armé de l'État en matière de développement économique.

Le Pôle 3E impulse par ailleurs la politique de l'emploi et du contrôle de la formation professionnelle.

Le Service économique de l'État en région Occitanie (SeEr)

Sous l'autorité du Préfet de région, il veille et contribue à ce que les écosystèmes territoriaux répondent aux besoins des entreprises, en cohérence avec le cadre fixé par les politiques nationales de la direction générale des entreprises (DGE).

Les missions du SEER

- ☞ **Accompagner** le développement des filières stratégiques pour l'Etat en région (plan de relance),
- ☞ **Animer** la politique territoriale d'innovation et de transformation numérique des entreprises, en opérant et promouvant les outils du Programme d'investissement d'avenir (PIA),
- ☞ **Prévenir** les difficultés des entreprises, accompagner les restructurations des entreprises industrielles,
- ☞ **Veiller** aux enjeux de la sécurité économique,
- ☞ **Assurer** le suivi des réseaux consulaires (CCI et CMA) dans le cadre de la tutelle exercée par le Préfet de région,
- ☞ **Apporter** son appui au Préfet de région en matière économique,

Accompagner les projets d'investissement structurants, dans le cadre de l'action des référents uniques pour les investissements (RUI).

Prévenir et accompagner les difficultés des entreprises dans le cadre de l'action des Commissaires aux restructurations et à la prévention des difficultés (CRP). Gérer les conséquences économiques des situations de crise.

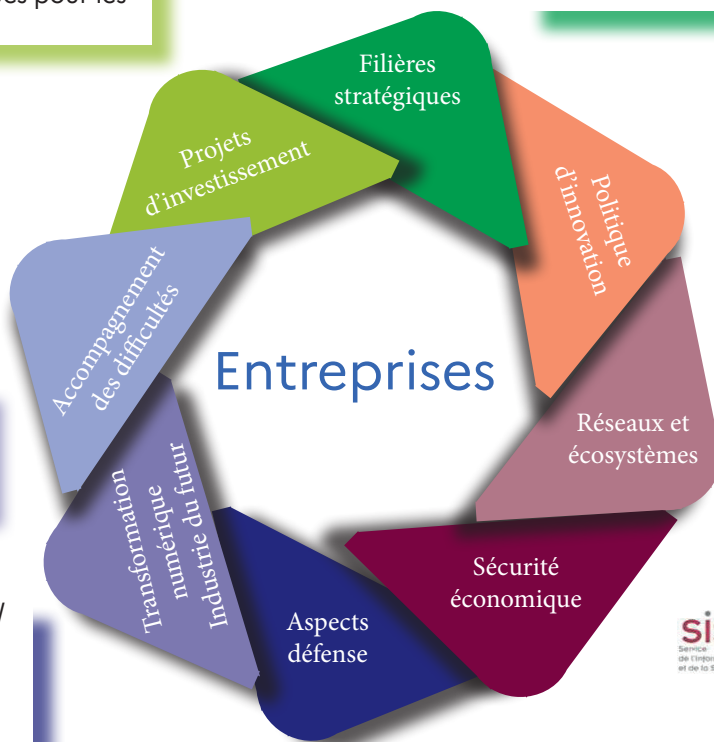


Dans l'action de médiation, aider les entreprises dans le règlement amiable de différends.

Accompagner la transformation numérique des TPE/ PME dans le cadre du plan FranceNum. Promouvoir et mettre en œuvre les outils de l'Etat pour accompagner la modernisation de l'outil productif.



Dans le cadre de l'action des correspondants de la direction générale de l'armement, suivre et accompagner les sous-traitants de la défense ou les entreprises développant des technologies ou produits à usage dual.



Filières stratégiques en Occitanie

- Aéronautique, spatial, systèmes embarqués
- Industries et technologies de santé
- Numérique et intelligence artificielle
- Transition énergétique, chimie, nucléaire
- Agrotechnologies



Mettre en œuvre et promouvoir la politique d'innovation de l'Etat en région : Programme d'investissement d'avenir (PIA) régionalisé, gouvernance des structures d'innovation (IRT, SATT).



Appuyer le Préfet de région dans l'exercice de la tutelle des réseaux consulaires (chambres de commerce et d'industrie, chambres des métiers et de l'artisanat). Favoriser le développement des écosystèmes territoriaux (territoires d'industrie) et d'innovation (French Tech).



Dans le cadre de l'action des DISSE, appuyer le Préfet de région pour la mise en œuvre du dispositif de sécurité économique territoriale. Participer à la protection du patrimoine scientifique et technologique.

